

Projet d'ordre du jour

Le 18 février 2025 à compter de 18 h 30

Visioconférence

**APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN !**

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SGC)		
6. Rapport de la présidente du CA 6.1	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	15 min	A
8. Rapport de la direction générale 8.1 Suivi au procès-verbal	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	20 min	I
9. Rapport de la direction des services éducatifs 9.1 Calendrier scolaire 2025-2026 - Secteur jeunes 9.2 Répartition des services éducatifs entre les écoles et les centres 2025-2026 9.3 Politique relative aux divers dossiers des élèves 9.4 Cadre d'allocation des services éducatifs – Secteur jeunes – 2025-2026	M <sup>me</sup> Pichette (DSÉ)	20 min	D D D
10. Rapport de la direction des ressources financières 10.1 Politique de financement du matériel informatique	M. Johnson (DRF)	15 min	D
11. Rapport du secrétaire général : 11.1 Processus d'élections des membres sortants au CA	M. Tchernof (SG)	10 min	D
12. Ordre du jour de consentement 12.1 Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024 12.2 Travaux de drainage des fondations et réfection du stationnement - École aux Mille-Ressources de Saint-Alphonse 12.3 Transfert de contrats en transport scolaire 12.4 Achat d'équipement (niveleuse) - CFP L'Envol de Carleton  <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel <a href="mailto:sg@cssrl.gouv.qc.ca">sg@cssrl.gouv.qc.ca</a>. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	5 min	D
13. Huis clos	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	10 min	I
14. Dates des prochaines rencontres	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
15. Levée de l'assemblée	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)		D
16. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I